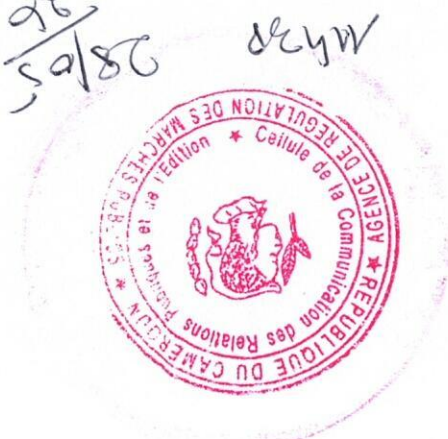


REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
MINISTRY OF TRANSPORT
PROJECT MANAGEMENT UNIT

CAMEROON - WORLD BANK
Projet régional pour l'amélioration de la
performance du Corridor Rail/Route Douala-
Ndjamena (PCDN)
Cameroon-Chad Transport Corridor Project (CCTCP)

Paix-Travail-Patrie
MINISTERE DES TRANSPORTS
UNITE DE GESTION DU PROJET

Dispositions et	Au lieu de	pages
<p>Les offres devront être soumises à l'adresse suivante : Unité de Gestion du PCDN sise à Bastos, derrière l'Hôtel le Diplomate, Rue 1.904 au plus tard le 05 juin 2026 à 15 heures précises (heure locale). La soumission des offres par voie électronique est autorisée.</p> <p>Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS à l'adresse www.marchespulics.cm. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « COPIE DE SAUVEGARDE » dans les délais impartis.</p> <p>Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituer l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SMO pour l'offre administrative - 15Mo pour l'offre technique - 5Mo pour l'offre financière <p>Les formats acceptés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Format PDF pour les documents textuels ; - JPEG pour les images. <p>Le soumissionnaire veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.</p> <p>Les offres remises en retard ne seront pas acceptées</p>	<p>Les offres devront être soumises à l'adresse suivante : Unité de Gestion du PCDN sise à Bastos, derrière l'Hôtel le Diplomate, Rue 1.904 au plus tard le 07 avril 2026 à 15 heures précises (heure locale). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.</p> <p>Les offres remises en retard ne seront pas acceptées</p> <div style="text-align: center;">  </div>	<p>Point 7 de l'avis</p>
<p>Lire</p>	<p>Toutes les offres doivent comprendre une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, et d'un montant de quatre</p>	<p>Point 8 de l'avis</p>

<p>millions cinq cent mille (4 500 000) francs CFA, délivrée par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances. Cette caution doit être timbrée, acquittée à la main, conforme au modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et des Consignations.</p> <p>L'absence ou la non-conformité de cette garantie de soumission timbrée à l'ouverture des plis est éliminatoire.</p> <p>❖ L'offre sera valable jusqu'au</p>	<p>millions cinq cent mille (4 500 000) francs CFA, délivrée par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances. Cette caution doit être timbrée, acquittée à la main, conforme au modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et des Consignations.</p> <p>L'absence ou la non-conformité de cette garantie de soumission timbrée à l'ouverture des plis est éliminatoire.</p> <p>❖ L'offre sera valable jusqu'au 06 juillet 2026.</p>	<p>IS 11.1 (f) page 45</p>
<p>❖ La description des spécifications techniques des fournitures conformes aux spécifications techniques minimums exigées ;</p> <p>❖ Un agrément délivré par le Ministère du Commerce ;</p> <p>❖ Les états financiers montrant la solvabilité financière de l'entreprise qui sera vérifiée à travers le ratio de solvabilité ;</p> <p>❖ Les premières et dernières pages de marché et/ou les procès-verbaux de réception attestant de l'expérience spécifique requise ;</p> <p>❖ Un certificat d'origine pour les équipements ;</p> <p>❖ Une déclaration sur l'honneur de la disponibilité, l'authenticité et la conformité des pièces de rechange pour les équipements pendant douze mois ;</p> <p>❖ Les prospectus démontrant que les fournitures correspondent pour l'essentiel aux spécifications ;</p> <p>❖ Une déclaration sur l'honneur d'assurer le service après-vente pendant la période de garantie des équipements ;</p> <p>❖ Un plan de formation présentant le profil des formateurs et la description de la formation ainsi que le calendrier de la formation ;</p>	<p>❖ La description des spécifications techniques des fournitures conformes aux spécifications techniques minimums exigées ;</p> <p>❖ Un agrément délivré par le Ministère de la Santé ;</p> <p>❖ Les états financiers montrant la solvabilité financière de l'entreprise qui sera vérifiée à travers le ratio de solvabilité ;</p> <p>❖ Les premières et dernière page de marché et/ou les procès-verbaux de réception attestant de l'expérience spécifique requise ;</p> <p>❖ Un certificat d'origine pour les équipements ;</p> <p>❖ Une déclaration sur l'honneur de la disponibilité, l'authenticité et la conformité des pièces de rechange pour les équipements pendant douze mois ;</p> <p>❖ Les prospectus démontrant que les fournitures correspondent pour l'essentiel aux spécifications ;</p> <p>❖ Une déclaration sur l'honneur d'assurer le service après-vente pendant la période de garantie des équipements ;</p> <p>❖ Un plan de formation présentant le profil des formateurs et la description de la formation ainsi que le calendrier de la formation ;</p>	

• Un manuel d'utilisation en français ou anglais et tout autre document nécessaire pour la bonne utilisation et le bon fonctionnement des spécifications (manuel de maintenance de premier niveau...).

NB : En cas de groupement, l'agrément devra être présenté par au moins un des membres du groupement.

Critères de qualification page 49, 50

(a) **Capacité financière** : Applicable

Le soumissionnaire doit soumettre des états financiers vérifiés ou, si la loi du pays du soumissionnaire ne l'exige pas, d'autres états financiers acceptables pour l'Acheteur, pour les trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) avant la date limite de remise des offres, démontrant la solidité actuelle de la situation financière du soumissionnaire (ratio de solvabilité et une trésorerie positive). Dans le cas d'un GF, cette exigence sera respectée par chacun des membres ;

(b) **Expérience spécifique** : Applicable

Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il a conclu avec succès au moins un (01) marché de fourniture d'équipements de contrôle routier au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) avant la date limite de remise des Offres, d'une valeur d'au moins cent soixante-quinze millions (175 000 000) Francs CFA qui a été conclu avec succès et substantiellement et qui est de nature et de complexité similaires aux Fournitures et Services Connexes (formation à l'utilisation) faisant l'objet du Marché. Dans le cas d'un GF, cette exigence sera respectée par chacun des membres.

• Un manuel d'utilisation en français ou anglais et tout autre document nécessaire pour la bonne utilisation et le bon fonctionnement des spécifications (manuel de maintenance de premier niveau...).

NB : En cas de groupement, l'agrément devra être présenté par au moins un des membres du groupement.

(a) **Capacité financière** : Applicable

Le soumissionnaire doit soumettre des états financiers vérifiés ou, si la loi du pays du soumissionnaire ne l'exige pas, d'autres états financiers acceptables pour l'Acheteur, pour les trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) avant la date limite de remise des offres, démontrant la solidité actuelle de la situation financière du soumissionnaire (ratio de solvabilité et une trésorerie positive). Dans le cas d'un GF, cette exigence sera respectée par chacun des membres. Une capacité financière délivrée par une Banque de premier ordre d'un montant de soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA devra obligatoirement être joint à son offre. Dans le cas d'un GF, cette exigence sera respectée par l'un des membres ;

(b) **Expérience spécifique** : Applicable

Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il a conclu avec succès au moins quatre (04) marchés dans la fourniture de matériel de contrôle routier dont deux (02) dans la fourniture des toxicotests électroniques et deux (02) dans la fourniture des alcootests chimiques sans ballon au cours des sept (07) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025) avant la date de remise des offres, d'une valeur cumulée d'au moins 1 milliard (1 000

Ce marché similaire sera matérialisé par les justificatifs notamment les copies des premières et dernières pages des marchés et les procès-verbaux y relatifs.

NB : Les justificatifs d'exécutions pour les marchés signés au Cameroun sont (i) une copie des premières et dernières pages du marché signé et enregistré, assortie des procès-verbaux de réception définitive ou attestation de bonne exécution signée par le Chef de l'administration bénéficiaire. Pour les contrats signés hors du Cameroun, une copie du marché assortie d'un procès-verbal de réception ou une attestation de services faits.

(c) Preuve documentaire : Applicable

Le Soumissionnaire doit fournir des preuves documentaires démontrant que les Fournitures qu'il offre satisfont aux exigences d'utilisation telles que définies dans les spécifications techniques :

- Certificats des conformités ;
- Attestation de sécurité sanitaire ;
- Conditions d'utilisation sur le terrain ;
- Prospectus ;
- Description du service après-vente.

Ces preuves documentaires seront accompagnées par un acte d'engagement de l'authenticité des preuves fournies signées par le représentant habilité du soumissionnaire.

(d) Autorisation du Fabricant : Applicable

Un Soumissionnaire qui ne fabrique pas un ou plusieurs articles conformément à l'article 17.2 (a) des IS, il doit fournir la preuve qu'il a été dûment autorisé par un fabricant (Formulaire d'Autorisation du Fabricant, Section IV, Formulaire de

000 000) Francs CFA ». Les marchés doivent être de nature et de complexité similaires aux Fournitures et Services Connexes (formation à l'utilisation) faisant l'objet du Marché. Dans le cas d'un GF, cette exigence sera respectée par l'un des membres.

Ce marché similaire sera matérialisé par les justificatifs notamment les copies des premières et dernières pages des marchés et les procès-verbaux y relatifs.

NB : Les justificatifs d'exécutions pour les marchés signés au Cameroun sont (i) une copie des premières et dernières pages du marché signé et enregistré, assortie des procès-verbaux de réception définitive ou attestation de bonne exécution signée par le Chef de l'administration bénéficiaire. Pour les contrats signés hors du Cameroun, une copie du marché assortie d'un procès-verbal de réception ou une attestation de services faits.

(c) Preuve documentaire : Applicable

Le Soumissionnaire doit fournir des preuves documentaires démontrant que les Fournitures qu'il offre satisfont aux exigences d'utilisation telles que définies dans les spécifications techniques :

- Certificats des conformités ;
- Conditions d'utilisation sur le terrain ;
- Prospectus ;
- Description du service après-vente.

Ces preuves documentaires seront accompagnées par un acte d'engagement de l'authenticité des preuves fournies signées par le représentant habilité du soumissionnaire.

(d) Autorisation du Fabricant : Applicable

Un Soumissionnaire qui ne fabrique pas un ou plusieurs articles pour lesquels une autorisation du fabricant est

